



Délégation départementale du Loiret Département santé environnementale et déterminants de santé



Affaire suivie par :

Nathalie DUFRENOY

Tel: 02 38 77 31 40

Dest	ina	atai	ro	(c)	
JESL	IIIc	11.AI			

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT AY

MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

AEP ST AY

Prélèvement	00167355	Commune	SAINT-AY
Unité de gestion	0116 AEP ST AY	Prélevé le :	lundi 29 septembre 2025 à 10h29
Installation	UDI 000504 SAINT AY	par :	CARSO-AEA
Point de surveillance	P 0000000479 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE - LAVABO SANITAIRES		
Motif	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS		

Mesures de terrain	Résultats		Limites d inférieure	e qualité supérieure	Références inférieure	s de qualité supérieure	
Température de l'eau Chlore libre Chlore total	18.8 <0.03 <0.03	°C ma(Cl2)/L ma(Cl2)/L				25,00	

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) Type del'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00183518 Référence laboratoire : LSE2509-50073

Type deranalyee 12 11 III	0000 0.02 00 . 0	7.000.0	Tronorous laboratorio		J
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE	S				
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Coloration	<5	mg(Pt)/L			15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU			2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	6	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)	0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			•		
pH	7,48	unité pH		6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	510	μS/cm		200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORE	S				
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,10
FER ET MANGANESE					
Fer total	36	μg/L			200,00
Manganèse total	<10	μg/L			50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00167355)		
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.		

Signé à Orléans le 7 novembre 2025

Pour la directrice générale, Pour la directrice départementale du Loiret La responsable du département santé environnementale et déterminants de santé